L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 25 AVRIL 1879.

LA CONVENTION.

Séance de jeudi, 24 avril.

M. Wiltz appelle la Convention à l'ordre, à midi. Cent-vingt membres sont présents et quatorze absents.

Le président annonce la nomination des comités suggérés par le comité que présidait M. Poché. Les noms et les membres de ces comités sont:

Distribution des pouvoirs du Gouvernement.—Lyons, d'Est-Feliciana; Caffrey, de Ste. Marie; Chiapella, d'Orléans; Forman, de [illegible]; Gérard, de Lafayette. Thompson, de St. Tammany; Henry, de Natchitoches; Fontelieu, d'Ibérie; Stamps, de Jefferson.

Département législatif.—Breaux, d'Orléans; Brian, de Winn; Collins, d'Orléans; Favrot, d'Ouest Bâton-Rouge; Moore, de St. Landry; Parlange, de la Pointe-Coupée; Lockett, de Bossier; Warmoth, de Plaquemines; Allain, d'Iberville.

Mises en accusation et destitutions.—Cunningham, de Natchitoches; Kidd, de Jackson; Olivier, d'Orléans; Reid, de Calcasieu; Self, de Sabine; Bourgeois, de St-Charles; Gla, d'Est Carroll.

Stipulations générales.—Todd, de Morehouse; Lemaux, d'Orléans; Robertson, de [illegible]; Marks, d'Orléans; Estopinal, de St-Bernard; Henry, de Cameron; Jenkins, de De Soto; Babcock, de St-Jean-Baptiste; Mathews, de Tensas.

Amendements à la nouvelle constitution.—George, de Webster; Breaux, d'Orléans; Jastremski, d'Est Baton-Rouge; Marshall, de Catahoula; Ponder, de Natchitoches; Dumas, de St. Jean-Baptiste; Oubre, d'Assomption.

Règlements, dont le président sera ex-officio chairman.—Vance, de Bossier; Lyons, d'Est-Feliciana; Nutt, de Caddo. Carey, d'Orléans; Demas, de St. Jean-Baptiste.

Élections contestées.—Girard, de Lafayette; White, de Rapides; Chiapella, d'Orléans; Cunningham, de Natchitoches; Jastremski, d'Est Baton-Rouge; Knobloch, de Lafourche; Byrne, d'Orléans; Warmoth, de Plaquemines; Stamps, de Jefferson.

Impressions et Publications.—Byrne, d'Orléans; Bres, de; Moore, de Lafourche; Guilliard, de Buffalo; Bridger, de Caldwell; Allain, d'Iberville; Stamps, de Jefferson.

Milice.—LeGardeur, d'Orléans; Augustin, de; Edward, de Tangipahoa; Faulk, de Ouachita; Sutherland, de De Soto; Bigelow, d'Assomption; Dickerson, de St-James.

Chemins et Documents à grossoyer.—Kidd, de Jackson; Guéringer, d'Orléans; Long, de; Millard, de St-Landry; Kernochan, de Plaquemines; Bridger, de Caldwell; Baiger, d'Orléans; Robe, de Madison; Fontelieu, d'Ibérie.

Dépenses casuelles.—Logan, d'Orléans; Collins, de; Baskin, de Franklin; Parlange, de Pointe Coupée; Kirkham, de Calcasieu; Munday, d'Est Feliciana; Smith, de Jackson; Roach, de Jefferson; Young, de Concordia.

Rédaction de la Constitution.—Herron, d'Est Baton Rouge; McConnell, d'Orléans; Kelly, de; Jefferson, des Avoyelles; Ogden, de Bossier; Pinchback, de Madison; Steele, de Tensas.

Affaires et limites des Paroisses.—Richardson, d'Ouachita; Ott, de Washington; Vance, de Bossier; Webb, de Bienville; Davidson, de Claiborne; Kennedy, d'Orléans; Davis, de Vernon; Smith, de Ste. Marie; Bulow, d'Assomption.

Cette liste ne comprend qu'une partie des comités à désigner.

M. Hough réclame la prise en considération de sa résolution qui exige, de chaque délégué la prestation du serment d'obéir à la Constitution des Etats-Unis—serment qui devra être administré par le président de la cour suprême de l'Etat ou l'un des juges de ce tribunal.

M. Lyons présente un substitut déclarant que les délégués jureront d'observer la constitution fédérale et de remplir fidèlement leurs devoirs; qu'un délégué assermentera le président et celui-ci les autres délégués. M. Hough l'accepte.

M. Herron fait la motion que l'honorable Burton (de St-Landry)—le plus âgé des membres—assermente le président. Acceptée.

M. Moore (de Lafourche) fait la motion d'assermenter les membres en masse, afin de ne pas perdre de temps. Acceptée.

M. Nutt propose que la résolution et les amendements soient déposés sur le bureau. La motion est repoussée.

M. Semmes demande à M. Hough, relativement à la résolution de ce dernier, s'il y a un précédent; M. Hough répond qu'il croit la résolution convenable; M. Semmes ajoute qu'il y est opposé en principe.

M. Lyons dit que les assemblées prennent habituellement le serment.

M. Semmes est opposé au serment, qui dit-il, est inutile. Si nous ne respectons pas la constitution des Etats-Unis, le gouvernement fédéral est assez puissant pour nous y obliger. Les délégués ne sont ni fonctionnaires de l'Etat ni fonctionnaires des Etats-Unis.

M. Nutt—La Convention de 1845 a décidé qu'elle n'était pas autorisée à exiger le serment [illegible] n'y a pas de loi qui [illegible] le prendre, et je ne [illegible] qu'on ne me [illegible] [illegible] viendrait, dans les [illegible] de le prendre, [illegible] pas, le Nord se [illegible] comme d'une arme et [illegible] rebelles. [illegible] opposé à la prestation [illegible] une manie qui date de [illegible]. Le serment n'ajoute [illegible] de remplir fidèlement [illegible] que délégué obéira à la [illegible].

M. [illegible] espère que tous les membres de la Convention prendront le serment sans la moindre hésitation. La question légale a été discutée. Il y a plusieurs précédents où des membres d'une Convention constitutionnelle se sont assermentés. Il est vrai qu'à la Convention de 1845 la question fut soulevée, et que la Convention, par une majorité de trois voix, refusa de s'assermenter, mais les exigences du moment ne sont pas les mêmes qu'à cette époque-là. Il serait déplorable que dans un instant le télégraphe annonçât à toute l'Union que la Convention de la Louisiane a refusé de prêter le serment à la Constitution des Etats-Unis. Le serment n'est peut-être pas d'une nécessité absolue, mais la question ayant été soulevée, M. Parlange espère qu'on ne permettra pas que la nation mette en doute la loyauté de la Louisiane à l'Union.

M. Logan.—Le délégué qui ne croit pas pouvoir remplir son mandat sans prendre de serment, ferait bien de se retirer de la Convention. Je ne suis pas venu ici pour plaire aux habitants du Massachusetts ou du Tennessee, mais pour servir mon Etat.

M. Lott propose d'ajouter à la résolution les mots: "dans l'intérêt de la Louisiane."

M. Poché.—Il n'y a pas de lois ni de précédents qui imposent le serment; s'il y en avait, on ne tiendrait pas en ce moment d'en fabriquer. Les Conventions de la Louisiane—celles de 1812, 1845 et 1852—ne l'ont pas imposé; le Massachusetts a eu trois Conventions, dont les membres ne l'ont pas prêté.

M. Lyons est d'avis que le serment n'est pas nécessaire, mais la forme proposée par M. Hough est si peu acceptable, qu'il a cru devoir suggérer un amendement.

Une motion de déposer la résolution et les amendements sur le bureau est adoptée par un vote de 64 contre 63.

M. Robertson présente les règlements que propose le comité dont il est chairman. La Convention les discute durant plus de trois heures, et, après les avoir modifiés, les adopte. On en trouvera le texte dans le journal officiel. Ils indiquent clairement qu'un des principaux buts d'une imposante majorité des membres est d'empêcher les discours aussi interminables qu'inutiles, les manœuvres parlementaires auxquelles ont trop souvent recours des minorités peu scrupuleuses, la perte d'un temps précieux, un nouveau fardeau financier qui viendrait s'ajouter à tous ceux que les assemblées délibérantes font subir aux contribuables depuis tant d'années.

La Convention s'ajourne à ce matin, vendredi, à midi.

Dans notre compte-rendu de la dernière séance de la Convention, nous avons attribué à M. Elam les paroles de M. Parlange, délégué de la paroisse Pointe Coupée. Nos confrères de langue anglaise ont fait la même erreur que nous. M. Parlange a dit qu'il votait pour le préambule et la résolution de M. Stevenson, la mesure étant, à son avis, d'une importance publique et urgente.

Une Question — Qui ne va pas à l'Étoile Rouge?

Avez-vous taxes mange une soiée de [illegible] dîner?

DÉPARTS DE BATEAUX A VAPEUR

On trouvera désormais régulièrement à la quatrième page de l'Abeille, et en tête du Bulletin maritime, la liste des bateaux à vapeur partant de la Nile-Orléans le jour même pour le haut ou le bas du fleuve. Cette liste, qui complète le tableau de la navigation fluviale que nous publions tous les jours, sera fort utile à ceux de nos lecteurs qui expédient du fret à la campagne ou dans les Etats riverains.

Si un monsieur veut se mettre à l'aise qu'il achète une paire de souliers de [illegible] pour 75 sous à l'Étoile Rouge.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 avril.—Température. — Baisse du baromètre, vents chauds du sud, temps brumeux et pluies locales suivis d'une hausse du baromètre et de vents froids du nord.

Température du 24 avril 1879.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	61	16
[illegible]	75	[illegible]
[illegible]	78	[illegible]
6 P. M.	74	[illegible]

Bulletin météorologique.
Jeudi, 24 avril, 2 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	84	Louisville, Ky.	[illegible]
Atlanta	80	Memphis, Tenn.	78
Corsicana, Tex.	73	Mobile, Ala.	[illegible]
Cairo, Ill.	81	Montgomery, Ala.	[illegible]
Chattanooga, Tenn.	81	Nashville, Tenn.	[illegible]
Cincinnati, O.	81	New Orleans, La.	[illegible]
Davenport, Iowa	75	Omaha, Neb.	71
Dubuque, Iowa	75	Pittsburgh, Pa.	74
Galveston, Texas	63	Savannah, Géo.	[illegible]
Indianola	—	Shreveport, La.	[illegible]
Keokuk, Iowa	75	St-Louis, Mo.	[illegible]
Key West, Fla.	77	St-Paul, Minn.	[illegible]
La Crosse, Wi.	73	Vicksburg, Miss.	[illegible]
Leavenworth, Kas.	65	Yankton, D. T.	[illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	6.09	Nashville, Tenn	10.09
Cairo, Ill.	27.07	New Orleans*	4.04
Cincinnati, O.	31.09	Omaha, Neb.	3.02
Davenport, I.	2.06	Pittsburgh, Pa.	6.06
Keokuk, Iowa	4.09	Shreveport, La.	4.07
La Crosse, Wis.	0.10	St-Louis, Mo.	12.08
Leavenworth, K	8.11	St Paul, Minn.	1.06
Louisville, Ky.	9.06	Vicksburg, Miss	31.01
Memphis, Tenn	22.04	Yankton	4.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

MARIAGES—Robert S. Day à Mlle Sallie Clapp. John J. Schatz à Mlle Margaret Hickman. Herman Manier à Mlle Albertine Wenner. Alfred Scott à Mlle Jeannette Casey. Christian F. Rambow à Mlle Lisette H. Levens. Charles A. St. Germe à Mlle Mary Jane Gonzales.

Alfred B. Irion à Mlle Alice Mart. François Lesour Jr., à Mlle Jeanne Dauzin. August W. B. Grube à Mlle Louisa Strang.

NAISSANCES—Mme Philip Heinen, une fille. Mme [illegible] Miller, une fille. [illegible], Jr., un garçon. [illegible] Lebeau, un garçon. Albert Duperrie, une fille. [illegible] Ivy, un garçon. [illegible] Thomas, un garçon.

DÉCÈS—Emma J. Howard, 65 ans. [illegible] Schindler, 10 mois. Mme Mary J. Colby, 46 ans. Mathilde O. Jones, 3 mois. Herman H. Laurel, 60 ans. Fred. Wilhelmer, 14 jours. Charles Curlen, 39 ans. Mme Emilie Vandenstraten, 27 ans. Alphonse E. Laumberg, 6 mois. William Harper, 1 an. Edward Harter, 76 ans.

L'Exposition d'emprunt.—Cette exposition, toute d'emprunt, et qui s'est organisée avec le moins de frais possibles, a le plus brillant succès. L'affluence a été si grande mardi, mercredi et jeudi, que le salon restera encore ouvert un jour ou deux. Il y avait tant de monde hier qu'on ne pouvait voir les objets d'art à son aise. Mais les tableaux qui apparaissent sur la scène et les exercices qui ont lieu dans le courant de la soirée suffisent à eux seuls pour dédommager les visiteurs de la peine qu'ils ont prise en se rendant à la salle St. Patrick. En dehors du plaisir qu'ils éprouvent de coopérer à une bonne œuvre, ils jouissent d'un spectacle unique et tout nouveau jusqu'ici dans cette ville, la réunion dans un même appartement de toutes les peintures, de tous les bronzes et de toutes les statuettes qui font l'ornement des salons particuliers de cette ville.

Assainissement.—Le comité auxiliaire de santé, appuyé par la société médicale et chirurgicale, s'occupe avec activité de l'assainissement de la ville. A la suite d'une conférence que ce comité a eue avec le Conseil de ville, il a été convenu que l'affaire la plus importante était une distribution d'eau dans les rues de la ville et une distribution assez grande pour nettoyer complètement toutes les rigoles, qui sont en ce moment platées des récipients d'ordures que des égouts.

Il est question de placer un tuyau de la rue St-Louis à la rue de l'Esplanade, et M. C. A. Whitney a offert de fournir une force de vapeur suffisante pour procurer de l'eau en abondance. De son côté, le Conseil est décidé à user des pompes à incendie pour arroser et nettoyer l'arrière partie de la ville. Il sera plus difficile de laver convenablement la partie comprise entre la rue du Canal et la rue Félicité, en raison de son vaste développement et de l'irrégularité de son plan; mais avec l'aide des waterworks qui sont justement situés dans cette section, le lavage comme on l'entend aujourd'hui est très exécutable. Reste à savoir si le conseil de ville et le comité sanitaire ne s'engagent pas à faire des choses au-dessus de leurs forces. Il faudra beaucoup d'argent, et nous ignorons d'où il pourra venir.

Suicide.—Un nommé George E. Smith, du Kentucky, s'est empoisonné volontairement, mercredi matin, dans la pension de Mme Reinhart, au coin des rues Julie et Tchoupitoulas. Après enquête, le député coroner Alex. Donovan a donné un certificat portant que Smith avait péri d'une dose extraordinaire de morphine qu'il s'était administrée lui-même à plusieurs reprises. Il paraît qu'il s'était préparé au suicide par des excès de boisson dans les jours précédents, bien qu'il fut connu par des habitudes très marquées de sobriété et de tempérance. On ignore les raisons qui ont déterminé Smith à en finir avec la vie.

Justement ce qu'il faut. — Un certain nombre de planteurs et de négociants se sont réunis pour aviser aux mesures auxquelles il faudrait avoir recours dans le but de fournir une main d'œuvre nouvelle aux districts cotonniers dont l'émigration des nègres fait prévoir et craindre la dépopulation. Plusieurs habitants notables du Tensas et de Carroll étaient présents. Le besoin de travailleurs a été généralement exprimé et même déclaré comme très pressant. En conséquence, il a été suggéré qu'un bureau d'immigration pour amener des travailleurs dans les districts menacés fût organisé sous forme d'une compagnie par actions, ayant cet objet en vue.

L'affaire des 6 millions.—La combinaison de M. Logan, membre de la convention, pour payer les 12 millions de la dette d'Etat avec un emprunt de 6 millions, qui ne porterait que 4 pour cent d'intérêt, n'est pas dépourvue de chance de succès, et la convention la regarde avec faveur. On dit que le représentant d'un gros capitaliste étranger est disposé à avancer cette somme sur des garanties convenables, et l'on annonce déjà que la convention fera aux détenteurs de bons une proposition qui aura pour résultat une conclusion finale. Si le plan réussit, et il y a beaucoup de raisons pour qu'il réussisse, nous engageons la convention à s'occuper immédiatement après de la dette de ville à propos de laquelle on peut prendre le même arrangement, du moins en ce qui concerne les dettes faites après la guerre. Dans l'hypothèse du succès, on pourrait réduire la taxe de ville à 1 pour cent, quand même la corporation resterait chargée de l'ancienne dette consolidée, en en réduisant l'intérêt à 4 pour cent, intérêt que les détenteurs de cette dette accepteraient volontiers si l'on daignait enfin reconnaître l'intégralité de leur capital.

Un transfert de fonds. — Le trésorier d'Etat a transféré la somme de $11,928 du fonds de la maison d'Etat au fonds général, en faveur du jugement rendu par la Cour Suprême pour les juges Houston, Fardes, Tissot, Monroe et la Banque des Citoyens, cette dernière pour $30,700. Tout le montant du jugement rendu s'élevait à $30,037 50, dont le gouvernement paye 75 pour cent du montant de chacun.

Recettes à la [illegible].—Revenu de l'intérieur $2,230,55; douane [espèces] $35,00; douane [billets] $6,233,00; douane [argent] $440,00; bureau de poste $2,940,00; divers $35,303,10. Total $39,560,88. Payé pour intérêt pour le mois d'avril. $16,696,25.

[illegible] acquitté.—M. Dyer, principal de l'école Frank, accusé d'avoir battu Gregory Rebelich, un des élèves de l'école, a été traduit hier matin devant le recorder Sheehan, et honorablement acquitté.

Les dépositions à charge ont fait voir que le petit garçon avait été sévèrement châtié, mais les témoins à décharge ont dit que le fouet avait été appliqué parce que le petit garçon s'était rendu coupable d'un acte abominable dans la salle d'école en présence de l'institutrice. Le recorder Sheehan en rendant sa décision s'est exprimé ainsi: Il n'est pas douteux que le petit garçon n'ait été bien battu, mais prenant en considération la nature de la faute qu'il avait commise, je pense qu'il n'a eu que ce qu'il méritait.

Commissaire.—Hier matin, le juge E. K. Howell, nommé par le juge Billings commissaire de la Cour de Circuit des Etats-Unis, comme successeur du commissaire Lane, a pris possession de son bureau.

—Le feu a pris, hier après-midi, dans la cuisine d'une maison en bois, à un étage, située au No 206 de la rue Dryades, et a causé un dommage de cinq dollars. Des étincelles s'échappant du tuyau d'un poêle ont mis le feu.

—Un second feu, causé par l'explosion d'une lampe remplie d'huile de charbon, a été découvert dans une maison rue Gaol. Taylor, entre Constance et Magazine, occupée par Henri Smith et appartenant à Geo. Bourne. Dommage insignifiant.

—Une femme de couleur nommée Jane Butler est morte subitement hier matin, en sa résidence, coin des rues [illegible] et Jackson.

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistrement des aliénations:

Mme James McFadden à veuve A. du G. St. Alexandre, un terrain et bâtisses sur la rue St. Antoine, entre Morales et Urquhart...$650

Christian Sporl à Carl Weiss, un terrain compris entre les rues Dauphine, Elmire, Royale et Désiré...$395

Vente par le shérif (Henry Hoechert) à John L. Harry, un îlot compris entre le chemin public et les rues Broadway, Front et Chestnut...$500

Vente par le shérif (Mme Jean Leclerc) à Mme S. Allen, trois terrains et améliorations faisant face à la rue Fortin...$270

F. J. et Edward J. Hale à Simon Hernsheim, cinq terrains et améliorations compris entre les rues Magazine, Julie, Foucher et St. Joseph...$10,500

Veuve Julien Seghers à Eugène Kaisensteir, un terrain et bâtisses compris entre les rues Bourbon, Orléans, St. Pierre et Dauphine...$3000

Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans à Mlle Ann Hawkins, un terrain et bâtisses compris entre les rues Hôpital, Ursulines, Bourbon et Derbigny...$675

La même à Charles Stiegler, un terrain et bâtisses compris entre les rues St. Antoine, Annette, Prosper et Solidelle...$550

Mme C. A. Urquhart à Victor Meyer, un terrain et bâtisses compris entre le chemin public, et les rues Front, Canal et Cressman...$3000

La même à Cora A. Slocumb, 1. Deux terrains et bâtisses compris entre les rues Canal, Constance, Tchoupitoulas et Magasins. 2. Un terrain et bâtisses compris entre les rues Tchoupitoulas, Gravier, Magazine et Natchez. 3. Un terrain et bâtisses compris entre les rues St. Charles, Perdido, Camp et Gravier...$42,000

Succession de A. E. Claque à Mme J. Villie, un terrain et bâtisses compris entre les rues Dumaine, Rampart, Bienville et le Passage de la Bourse...$4675

E. F. Ryneen à Mme C. B. Kopp. 1. Un terrain compris entre les rues Prenitre, Levée, Bagatelle et la Seuve. 2. Un îlot compris entre les rues Banks, Bandin, Solomon et l'avenue Carrollton...$5000

A. Leleroy à P. Gallagher, un terrain et bâtisses compris entre les rues Washington, Prytania, St. Charles et Conery...$735

☞ Le magasin meilleur marché pour les meubles est le Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Perdido, établi en 1840.

Si jamais je cesse d'aimer!....Quoi!....les fins dîners...

LA DAME BLANCHE DE HOHENZOLLERN.—La mort soudaine du prince Waldemar, le fils du prince impérial d'Allemagne, a produit une vive émotion à la cour de Berlin. Une feuille allemande rappelle, à ce propos, la légende séculaire de "la Dame blanche," qui apparaît au palais royal de Berlin toutes les fois qu'un décès est à la veille de se produire dans la famille des Hohenzollern. S'il faut en croire le récit suivant, l'apparition n'aurait pas fait défaut à l'occasion de la mort du prince Waldemar:

"Un soldat en faction dans l'un des corridors du palais a quitté tout à coup son poste dans la nuit de mardi à mercredi, et est allé raconter à ses officiers, à ses camarades qu'il avait aperçu la dame blanche, c'est-à-dire la comtesse Agnès, de la légende, tenant dans ses bras les deux enfants qu'elle a tués, il y a 250 ans, pour pouvoir épouser son amant. Le récit du soldat a produit une lugubre impression. Le trop crédule factionnaire n'en a pas moins été mis aux arrêts pour avoir abandonné son poste."

—Un journal, qu'on peut voir étalé dans les kiosques, publie une photographie représentant: "La maison de Gambetta à Cahors."

Jusque-là, rien à dire. Mais au-dessous de la photographie, on lit ces mots: "Le Nid de l'Aigle!"

Or, que voit-on? la maison natale de M. Gambetta, une modeste boutique d'épicerie!

La photographie, très exacte, donne au vif cette boutique dont l'enseigne est ainsi conçue:

"Bazar génois"
GAMBETTA JEUNE ET Co
"Sucre du Havre, Nantes et Bordeaux"
2 fr. le kilo

Franchement, ce nid d'aigle ressemble singulièrement au pavé de l'ours.

—On parle d'un projet qui serait prochainement soumis à la Chambre par la droite, et qui serait ainsi conçu:

"Article premier.—Les militaires ne pourront pas être électeurs.

"Art. 2—La nation française ayant essentiellement l'esprit militaire, tous les Français, âgés de vingt et un ans, et audessus, doivent être considérés comme militaires!"

—Un mot *plein de gaîté* d'Aurélien Scholl:

Le peintre X.... ne comprend pas que la révolution puisse s'arrêter en chemin. Il est affilié aux nihilistes, à l'Internationale et à deux ou trois autres sociétés tellement secrètes, qu'on n'en a jamais entendu parler. Il est inutile d'ajouter que X.... a conservé pour la Commune les sentiments d'une profonde tendresse.

Dernièrement, un oncle qu'il avait quelque part, vient à mourir et lui laisse une maison qui rapporte, bon an, mal an, vingt mille francs de rente.

Le premier étage est loué à un riche banquier; le second à un marquis de l'ancien régime; le troisième étage à une famille bourgeoise des plus réactionnaires, et le quatrième au vicaire d'une église voisine.

Aussi, quand on lui demande:

—Est-ce que ta maison est belle?

X.... répond:

—Oui.... c'est une maison à *quatre étages!*

Charmant, n'est-ce pas?....

Un radical à tous crins se présente l'autre jour à la mairie afin de retirer l'acte de naissance de son fils. L'employé le lui remet et le prie de signer.

—Ah! je vais vous dire, répond le radical, c'est que je ne sais pas écrire.

—Eh bien, alors, reprend l'employé, faites une croix.

—Une croix! *mes opinions politiques me le défendent.*

—La serine de Mlle Jeanne vient d'avoir des petits.

—Quel âge a-t-elle donc? demande la petite Jeanne.

—Elle a trois ans.

Jeanne avec stupéfaction:

—Si jeune que ça, avoir déjà des enfants!

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE

will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY

in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine Dr. McLane's Vermifuge bears the signatures of C. McLane and Fleming Bros. on the wrapper.

—:0:—

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression Dr. McLane's Liver Pills.

Each wrapper bears the signatures of C. McLane and Fleming Bros.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLane's Liver Pills, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name McLane, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES.

Le gouvernement contraire à l'élection de Blanqui.

Paris, 24.—Le Journal des Débats dit que le cabinet va demander à la Chambre des Députés d'invalider l'élection de Blanqui à Bordeaux le gouvernement est décidé à ne pas accorder l'amnistie à Blanqui.

Blanqui ne peut recouvrer ses droits politiques.

Londres, 24.—Une dépêche de Paris au Times dit que en vertu de la loi d'amnistie, tous ceux qui sont graciés dans l'espace de 3 mois sont amnistiés (*ipso facto*. Il est certain que Blanqui ne sera pas gracié avant le 3 juin; et s'il l'est à cette date, il restera inéligible, attendu qu'une grâce ordinaire n'enlève pas les incapacités civiles.

La France prend en main la cause des Grecs.

Londres, 24.—Une dépêche de Berlin à la Pall Mall Gazette annonce que la France a envoyé une circulaire aux puissances pour leur recommander de s'occuper immédiatement du règlement de la question des réclamations grecques.

Mouvement des troupes de Perse.

Londres, 24—Une dépêche de Simla à l'agence Reuter dit que des nouvelles reçues de Candahar disent que les troupes persanes marchent de Meshed vers la frontière de l'Afghanistan.

Le comte Schouvaloff à Vienne.—Les noces d'or de l'empereur.

Londres, 24—Le comte Schouvaloff, ambassadeur russe en Angleterre, est arrivé à Vienne, se rendant à Londres.

Vienne est rempli de curieux qui viennent assister aux fêtes qui se donnent à l'occasion des noces d'or de l'empereur qui ont lieu aujourd'hui. Il est presqu'impossible de trouver à se loger. Il y a plus de monde que durant l'Exposition. Le grand jour des fêtes sera vendredi.

La haute cour de St-Pétersbourg.

St-Pétersbourg, 24—La haute cour criminelle qui doit juger Soloviof se composera de 6 juges.

CUBE.

Havane, 24—D'après des avis de St-Domingue, le commerce y est paralysé par la nouvelle de la taxe en Allemagne sur les importations de tabac. L'Allemagne est le principal consommateur de tabac de St-Domingue qui étant d'une qualité commune, ne peut supporter une taxe élevée. Les planteurs sont consternés.

Le vapeur anglais Plover est arrivé à Port-au-Prince pour faire une enquête sur la collision entre le Bolivar, anglais, et le St-Michel, Haïtien, lequel a coulé, entraînant la mort de 108 personnes. Haïti demande une indemnité de $80,000.

WASHINGTON

Rapport du département de l'agriculture—Correction.

Ce n'est pas 12 pour cent d'augmentation dans la superficie de la culture du blé d'hiver, comme l'a dit le rapport d'hier, qu'il y a eu cette année, mais bien un demi pour cent.

Session de l'Association Médicale américaine.

Washington, 24—Les chirurgiens J. S. Woodward, J. L. Billings et R. M. O'Reilley, ont été nommés pour représenter le département médical à la session annuelle de l'Association Médicale américaine qui aura lieu à Atlanta, le 6 mai prochain.

Sénat.

M. Dawes présente une pétition de Mme Caroline Webster, veuve du colonel Fletcher Webster demandant que sa pension soit élevée de $30 à $50 par mois. Cette dame est la seule personne qui reste de la famille de Daniel Webster, elle est réduite à une grande pauvreté. Renvoyée au comité des pensions.

La foule remplit les galeries du Sénat. On remarque beaucoup de dames élégantes. La loge diplomatique est surtout brillamment garnie. Beaucoup de représentants occupent des sièges dans la salle. On vient écouter un discours de M. Conkling qui doit parler sur le bill des crédits de l'armée.

Après une discussion sur la résolution Wallace, M. Conkling prend la parole. Il a été collecté, l'an dernier, dit-il, 335 millions de revenu par le gouvernement. 221 millions venaient de 27 Etats, et 19 millions six cent mille, de 11 Etats: l'Alabama, l'Arkansas, le Mississippi, les deux Carolines, le Tennessee, le Texas et la Virginie; et sur ces 13 millions 6 et demi provenaient de la taxe du tabac en Virginie.

Les deux Chambres ont maintenant des majorités démocratiques et personne ne songe à changer les lois existantes sur le Revenu. Cet énorme revenu a été collecté pour payer les pensions devenues nécessaires par suite de la rébellion, pour protéger le gouvernement et défendre les lois. Détourner cet argent de l'usage auquel le peuple l'a consacré, serait une perfidie.

Il n'y a qu'un moyen d'atteindre ce but, c'est l'allocation. La Constitution ne donne au Congrès que le droit de régler le montant. Le vote est forcé par la loi, par conséquent, en refusant de voter l'argent qui doit défrayer les dépenses des différentes branches du gouvernement ils encourent un acte inconstitutionnel. Si les membres du département exécutif ou du département judiciaire n'accomplissaient pas les devoirs que leur impose la Constitution, ils pourraient être mis en accusation. Pourquoi n'en serait-il pas de même du Congrès? En présentant un projet de loi à part, on aurait pu ouvrir les discussions libres que l'on avait. C'est été d'une sage politique. Le gouvernement ne peut en conscience approuver un projet qui n'a d'autre but que de lui forcer la main. Jusque-là tout va bien pour les démocrates; mais la difficulté est d'aller jusqu'au bout; si l'exécutif ne leur cède pas il leur faudra revenir en arrière.

M. Conkling parle 3 heures sur le sujet. Le général Sherman et l'avocat-général Devens étaient au nombre des auditeurs.

M. Blaine demande alors que l'on retire la 6me section du projet.—Rejeté par un vote strict de parti.

M. Blaine parle alors de certains procédés dans le Dakota du Sud, dans lesquels les républicains poursuivis par l'Etat devaient être relâchés, à la condition que l'on abandonnerait toute poursuite contre les démocrates.

Il reproduit alors l'amendement qu'il avait déjà proposé et qu'il avait retiré, le voici: A la fin de la section 6, ajouter les mots suivants: et tout officier naval ou civil, toute personne qui, en dehors des motifs cités plus haut, paraîtra à une distance moindre d'un mille d'un poll, portant une arme cachée ou en évidence, sera, si elle est convaincue, condamnée à une amende qui ne sera pas moins de 100 dollars et ne dépassera pas 500 dollars, et à un emprisonnement de six mois à sept ans.

Dans son discours, Conkling a fait allusion à l'élection de 1870. Il dit que l'ordre et la paix ont été sauvés par Grant, que l'élection a été paisible, et que quand les Newyorkais auront l'occasion d'apprécier les services de Grant, ils n'oublieront pas ceux qu'il a rendus en 1870, et ses partisans montreront ce qu'il a fait.

Chambre.

M. Gillette, Iowa, fait un discours greenbackiste. Il attaque la loi du Connecticut contre les tramps; il déclare qu'avant de dire aux Chinois de s'en aller, il faudrait dire à toutes les lois actuelles qui oppriment les classes pauvres de disparaître. Les banques nationales doivent disparaître, les bons nationaux doivent disparaître, les accaparements de terres doivent disparaître, les monceaux d'argent inutiles qui dorment dans le trésor doivent aller entretenir la vie dans le commerce, les millions absorbés par les bons du gouvernement doivent aller rendre la joie au cœur du pauvre travailleur. Pense-t-on décindre les colères du peuple et l'empêcher par des querelles sectionnelles jusqu'en 1880?

Ce qu'il faut au peuple, c'est du pain, et non du sang. Il est écœuré de la patience avec laquelle le peuple endure tant de souffrances; et il demande que l'on s'occupe de secourir le pays et que l'on prenne des mesures immédiates dans ce but.

M. Delamatyre prend la parole. Il tourne en dérision la peur de la révolution, les cris de terreur poussés par ceux qui, pendant le terrible lutte, se sont conduits comme des lâches ou des voleurs de poule. Il ne trouve pas de terme pour exprimer le mépris qu'ils lui inspirent.

M. Butler dit que les faits allégués par M. Blaine sont erronés, en ce qui concerne Smail et Gardeau. Il a été décidé il y a quelques semaines, de les gracier.

Les autres affaires ont été continuées. Quant aux affaires d'élections, il connaît treize personnes qui ont été jugées, et il n'a pas été question des compromis dont parle M. Blaine.

L'amendement de M. Blaine est rejeté. Après le rejet de plusieurs autres amendements présentés par les sénateurs républicains, il a été décidé de voter sur la 6e section demain à 5 heures.

A la séance du soir, M. King dit qu'il s'agit de décider si l'on conservera le serment d'épreuve, si l'on rétablira de vieux jurys dans le Sud; s'il sera permis aux députés-marshals et à l'armée de se présenter aux polls, en d'autres termes, si le pays aura de bons jurys et des élections libres, comme dans le passé?

Le pays veut en finir une bonne fois. Voilà treize ans que la Louisiane souffre, elle a recouvré sa liberté; elle est l'égale des autres Etats, et elle prétend rester telle.

Washington, 24—Les débats sur le bill des crédits législatifs seront clos demain, à 5 heures, au lieu de 2 heures, comme il avait été convenu d'abord.

L'affaire de la propriété d'Arlington.

Le projet présenté par le sénateur Johnston propose de donner le consentement des Etats-Unis à la poursuite de G. W. Curtis Lee pour le recouvrement de la propriété d'Arlington, à la condition que, si le plaignant obtient gain de cause, il s'engagera à accepter au lieu de la propriété elle-même une somme largement équivalente.

Secours aux émigrants du Kansas.

Washington, 24—Il y a maintenant dans le Kansas de 1500 à 2000 émigrants de couleur dans la plus grande misère.

Le gouverneur demande des rations et des tentes pour secourir ces malheureux.

Tentative d'assassinat contre Edwin Booth, l'acteur.

Chicago, 23—Ce soir, tandis que Edwin Booth récitait le monologue de Richard II, au dernier acte, au théâtre McVicker, un coup de feu partit de la galerie gauche. Booth resta assis 2 ou 3 secondes; un second coup partit. Booth se leva alors et désigna l'assassin. Ce dernier fut saisi par la police qui l'arracha avec peine à la colère de la foule, il a dit s'appeler Mast Gray, âgé de 23 ans, commis de marchandises sèches.

Voilà trois ans qu'il cherche à assassiner Booth et il est tout étonné d'avoir manqué son coup. Booth a fait du tort à un de ses amis, et il a résolu de le tuer. D'ailleurs il trouve que Lawrence Barrett lui est bien supérieur. Il prétend qu'il y a d'autres individus qui doivent tenter d'assassiner Booth, et qu'il aura fort à faire pour leur échapper. Il n'était qu'à trente pas de Booth quand il tira. Il allait tirer une troisième fois, quand il fut arrêté. La représentation, un moment interrompue, a continué.

Règlement de la dette de la Virginie.

Richmond, 24—MM. Ellis et French, directeurs de l'association de consolidation des Etats-Unis à New-York, ont été en conférence aujourd'hui avec plusieurs banques pour régler la consolidation de la dette d'Etat. On a accepté les termes du projet de loi voté par l'Assemblée générale, ainsi que le contrat passé pour faire graver de nouveaux bons.

Ces résolutions vont être présentées à la signature du gouverneur. Les premiers bons seront prêts le 1er juin.

Les plaidoiries sont terminées dans l'affaire Poindexter-Curtis, le juri est entré en délibération.

Mise en accusation des frères Hinds.

Baltimore, 24.—Le grand jury, dans l'affaire Hinds-James, a entendu les témoignages pendant 12 jours. Aujourd'hui il a rendu un verdict contre Dowed P. Hinds comme principal et Harry T. Hinds comme complice, pour le meurtre de Isaac D. James.

L'Evêque Ames mourant.

Baltimore, 24—L'état de l'évêque Ames empire. Il a passé une mauvaise nuit. On le dit mourant. Il a été visité, cette après-midi, par l'évêque Simpson et le Dr Kynett. Il avait toute sa raison et s'est entretenu des intérêts de son église.

Assassinat.

Danville, Va., 24—Le Dr W. C. Cobell, neveu de l'Hon. G. C. Cobell, a été blessé mortellement par Palmer, homme dangereux, près de Collanda, comté de Pittsylvania. Le coupable n'a pas été arrêté.

Accident dans la mine Lehigh.

Wilkesbarre, 24—Six hommes se sont trouvés emprisonnés par suite d'un éboulement d'une partie de la mine de Lehigh et Wilkesbarre, et malgré tous les efforts faits pour les délivrer, ils ne sont pas encore délivrés.

Incendie d'un collège.

Indianapolis, 23.—Le collège de Notre-Dame, université catholique a été détruit par un incendie. La perte est de $200,000. La bibliothèque de 25,000 volumes, une foule d'instruments de musique ont été détruits.

Le collège de Notre-Dame avait été fondé par le Père Sorin, chef de l'ordre des Frères du Sacré-Cœur, dont le siège principal est à Paris. Napoléon en était un ardent protecteur.

NOUVELLES DIVERSES.

Aux courses d'Epsom, c'est le célèbre Parole, Lorillard propriétaire, qui a été le vainqueur; il a gagné de 3¼ de longueur. L'heureux propriétaire gagne plus de 20,000 livres.

Memphis, 24—Il y a eu aujourd'hui réception par la faculté et les directeurs du collège médical, à l'occasion de l'achèvement de l'édifice qui sera ouvert aux élèves le 1er octobre prochain.

Marchés étrangers.

Liverpool, 24, midi. — Coton actif et plus ferme. Middling Uplands 6 1⁄4d. Middling Orleans 6 5⁄16d. Ventes 15,000 balles, pour la spéculation et l'exportation. Recettes 3000, coton américain 24,500. Futurs en baisse de 1⁄32d. Uplands, low middling clause, livraison en avril 6 3⁄8d, avril et mai 5 3⁄8d, mai et juin 5 3⁄8 à 11⁄32. à 3⁄8d, juin et juillet 6 7⁄16 à 13⁄32d, juillet et août 6 1⁄2 à 15⁄32 à 1⁄24, août et septembre 6 1⁄24.

Londres, 24, midi.—Consols comptant 98 11⁄16. A terme 98 3⁄4. Erie 27 1⁄8.

Londres, 24, 1:30 P. M.—Consols 98 13⁄16. Erie 27 1⁄4.

Liverpool, 24, 2 P. M.—Middling upland 6 3⁄8d; middling Orléans 6 7⁄16d; low middling uplands 6 1⁄4d; good ordinary uplands 6 1⁄16d; ordinary uplands 5 3⁄4d; uplands pas au-dessous du low middling, livraison en septembre et octobre 6 17⁄32d.

Londres, 24—Les espèces ont augmenté de 255,000 livres.

Londres, 24, 4 P. M.—Consols comptant 98 11⁄16; à terme 98 3⁄4.

Paris, 24, 4 P. M.—Rentes 115 fr. et 4s.

Liverpool, 24 — Coton—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 13,400 balles américaines. Futurs, Uplands pas au-dessous de Low Middling, livraison en avril 6 11⁄32d., mai et juin 6 11⁄32d.

Argent, Stock, Etc.

New-York, 24, midi—Stocks forts; argent 3 1⁄2 à 4, change—long 486, court 487 3⁄4, bons d'Etat lourds, Gouvernements calmes. Coton calme, ventes 307. Middling Uplands 11 5⁄8, Middling Orléans 11 3⁄4. Futurs plus faciles, mai 11.75, juin 11.93, juillet 12.13, août 12.26, septembre 11.96.

New York, 22, après-midi—Argent 2½; change 4.86 3⁄4; gouvernements fermes; nouveaux cinq 1.04 3⁄4; bons d'Etats calmes.

Marchés américains.

New York, 24.—Coton calme. Ventes 884 balles, Middling Uplands 11 5⁄8, Middling Orléans 11 3⁄4. Recettes nettes consolidées 3,512. Exporté pour la Grande Bretagne 9,396.

New York, 24, soir—Coton, recettes nettes 199. Futurs fermes à la clôture. Ventes d'aujourd'hui 25,000 balles. Avril 11,54 à 11,56, mai 11,60 à 11,61, juin 11,79 à 11,80, juillet 11,97 à 11,98, août 12,11, septembre 11,89 à 11,92, octobre 11,22, novembre 10,96 à 10,97, décembre 10,81 à 10,83.

PASSES.

Port Eads, 24, 7 P. M.—Vent sud-est, forte. Temps clair et agréable.

Arrivé: le steamship Fosset Bells, en 51 jours de Liverpool.

Parti; les steamships Teutonia et Marsala, pour Liverpool.

FLEUVE ET RIVIERES.

Memphis, Tenn., 24. —Le fleuve baisse. Temps chaud.

Vicksburg, 24—Temps nuageux; thermomètre 78. Le fleuve est stationnaire.

Pittsburg, 24—La rivière a 6 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Louisville, 24—La rivière est stationnaire; 9 pieds 4 pouces dans le canal.

Cairo, 24—Arrivé, Chas. Morgan, E. M. Norton, Yeager et Alton, John Means, Scudder, pour la Nlle-Orléans. Le fleuve a 27 pieds 7 pouces et baisse. Temps couvert. Mercure 78.

Memphis, 14—Le fleuve a baissé de 6 pouces. Temps couvert et chaud.

St-Louis, 24—Parti, City of Greenville, pour la Nlle-Orléans. Le fleuve est à peu près stationnaire. Temps couvert et très chaud.

Evansville, 24—Montant, Chas. Morgan à 5:30 P. M. La rivière baisse, 17 pieds 2⁄10. Temps couvert et chaud.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Séance du 23 Mars 1879.

Présidence de M. le Dr Armand Mercier.

Sur le rapport du comité de concours composé de MM. C. Turpin, F. Limet, O. Carrière, R. Jumonville, F. Tujague, G. Rousseel, J. Dell'Orto, Alfred Mercier, l'Athénée a résolu unanimement de former deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er avril jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard le 1er octobre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le ou les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les Femmes:

LA FEMME LOUISIANAISE AVANT, PENDANT ET APRÈS NOTRE DERNIÈRE GUERRE.

Pour les Hommes:

BIOGRAPHIE DE BIENVILLE.

N. B.—Toutes les communications que les concurrents peuvent avoir à faire doivent être adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

ARMAND MERCIER, Président.
ALFRED MERCIER, Secrétaire perpétuel.

Loi sur le revenu interne de 1879

Classe 11—Tous les esprits distillés, vins et liqueurs fermentées, importées en pipes, boucauts, tierçons, barils, barriques ou autres fûts semblables, seront d'abord placés dans un magasin public ou entrepôt de douane, et n'en seront retirés qu'après avoir été inspectés et marqués par un jaugeur de douane des Etats-Unis et après qu'un timbre indiquant la date et les détails de la dite inspection y aura été apposé; le secrétaire du Trésor est autorisé à prescrire la forme des timbres, à les fournir et à faire tous les règlements nécessaires pour appliquer les présentes dispositions.

Toute pipe, boucaut, tierçon, baril, barrique ou autre fût retiré de magasin ou entrepôt de douane après le 30 janvier 1879, censé contenir de la liqueur importée, trouvé sans timbre, sera confisqué avec son contenu au profit des Etats-Unis; et lorsqu'une barrique ou fût d'esprits distillés importés d'une contenance de cinq gallons au moins, sera rempli pour être expédié, vendu ou livré, chez un vendeur en gros de liqueurs, ledit fût sera timbré avec un timbre spécial pour les esprits importés, suivant les règlements établis ou à établir à cet effet par le commissaire du revenu interne pour les esprits distillés domestiques.

Classe 12—Toute personne qui videra ou sortira ou fera vider ou sortir le contenu de tout fût de liqueur importée timbré comme il est prescrit ci-dessus, devra au même moment effacer, oblitérer et détruire le timbre, et toutes les marques qui auront été mises, en conformité avec les règlements concernant les liqueurs importées; et aucune barrique ou autre fût, ci-dessus mentionné, dans lequel des esprits distillés, des vins, ou des liqueurs fermentées auront été importés, ne sera employé pour contenir des esprits distillés domestiques, sous peine de confiscation du fût et du contenu.

Toute barrique ou autre fût d'où le timbre pour liqueur importée ici prescrit n'aura pas été effacé, oblitéré ou détruit au moment où l'on l'aura vidé, sera confisqué et saisi partout où il sera trouvé par tout officier du revenu interne; et toutes les pénalités de la section 3324 des statuts révisés des Etats-Unis, relatives aux barriques ou fûts vides, d'où les marques ou timbres n'ont pas été effacés et relatives à l'enlèvement des timbres des fûts et à la possession des timbres ainsi enlevés, s'appliqueront aux timbres pour les esprits importés dont il s'agit ici, et aux barriques ou autres fûts sur lesquels les dits timbres auront été employés.

Classe 13—Si une personne achète ou vend, avec le timbre de liqueur importée y restant, ou avec les marques qui y auront été placées conformément aux lois et règlements concernant les liqueurs importées, y restant, toute barrique ou autre fût, après qu'il aura déjà servi à contenir des liqueurs importées et qu'il aura été vidé; ou si une personne emplit ou a en sa possession un tel fût avec les imitations des marques, dans le but d'y mettre des esprits domestiques distillés pour vendre, ou si dans ce but, elle fabrique, emploie ou a en sa possession un fût fait en imitation ou ayant pour objet d'imiter les dits fûts importés avec une imitation des dites marques, les dits fûts avec leur contenu s'il y en a, seront confisqués au profit des Etats-Unis. Et toute personne qui viole une des dispositions de cette section sera passible d'une amende de $200 pour chaque fût ainsi acheté, vendu, fabriqué, employé ou trouvé en sa possession.

Décédée ce matin à 1 h. moins dix, à l'âge de 7 mois, CATHERINE VERGES, fille de Jean Marie Vergès et de Louise Venta. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les membres de l'Association du Pélican et de la Société Française sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures, du No 201 rue St Pierre, entre Marais et Trémé.

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après, elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magnolia et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberty.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 19, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Tchoupitoulas et Chippewa.
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Félicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
*45 Coin Calliope et Nouvelle-Levée.
46 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 24 Avril, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
19 avril	$1,092,851 34	$142,099 89
21 avril	1,041,646 57	236,325 55
22 avril	1,355,157 76	152,369 73
23 avril	1,624,968 79	170,915 52
24 avril	880,136 20	135,634 05
Jusqu'ici cette semaine	$6,336,768 66	718,894 74
Même temps la semaine dernière	7,338,389 60	805,475 52
Total la semaine dernière	8,461,476 43	989,801 45
Total la semaine précédente	6,975,096 21	912,415 09

Le marché monétaire n'a subi aucun fait nouveau.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte: A 1 de 8 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothèques de première classe de 8 à ——— et de seconde classe nominal.

Le change étranger s'est maintenu à 484 à 485 pour le commercement de navire et A1 clear; le sterling à—487½ pour les effets de banques (aux des banques au comptoir, 488) et à—A 5,21¼ pour les francs de commerce.

Les opérations en change étranger se sont bornées à une vente de 23,000 livres sterling dont $1500 connaissement de navire à 484½ et 8000 et 14,000 livres à 485.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à ¼ pour cent de prime, et les effets de commerce à vue étaient cotés à ⅛.

Le marché a manqué d'animation quant aux actions. Les bons consolidés de l'Etat se sont maintenus aux prix de la veille.

Les bons à prime ont été fermes.

Le tableau suivant indique les fluctuations dans les prix des bons consolidés de l'Etat et les bons à prime aujourd'hui à la Bourse:

Bureau.	Appels	State Consols. offre.	demande.	Premiums. offre.	demande
10 A. M.	1er	48⅞	49¼	36½	36⅞
10 "	2nd	48⅞	49	36½	36⅞
12 "	1er	48⅞	48⅞	36¼	36⅞
12	2nd	48⅞	48⅞	36¼	36⅞
2 P. M.	1er	48⅞	48⅞	36¼	36⅞
2 "	2nd	48⅞	49	36¼	36⅞
3½ "	1er	48⅞	48⅞	36½	36⅞
"	2d	48⅞	48⅞	36½	36⅞
Clôture d'hier		48⅞	50	36⅞	36⅞
Même temps l'année dernière		76⅞	76⅞	34½	34⅞

Voici les dernières cotes des valeurs suivantes:

	Offert.	Demandé.
Bons consolidés de la ville	31½	32½
Bons à Prime tirés	121	126
Scrip de la ville, 1874	30	31
Mandats de l'Etat	85	[illegible]
Mandats de levée	75	76½
Certificats de New Orleans Savings Institution [ord]	84⅞	36
[préfére]	70⅞	87½

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

5,000 Consolidés de l'Etat...48¾
5,000 Bons à Prime...36⅞

Bureau à 12 M.

5,000 Consolidés de l'Etat...48⅞
20,000...do...48⅞

Bureau à 2 P. M.

15 actions de la compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans...$126
70,000 Consolidés de l'Etat...48¾

Aussi, au dehors de la Bourse, entre 2 et 2½ P. M., $180,000 Consolidés de l'Etat à 49.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 24 avril 1879.

COTON—Les ventes aujourd'hui embrassent un peu plus de 3500 balles à des prix n'indiquant aucun changement dans les cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur	8½@ 9¼	—
Low ordinary	9⅞@10¼	9⅞
Ordinary	10¼@10⅜	10¼
Strict ordinary	10⅝@10⅞	—
Good ordinary	10⅝@10⅞	10⅝
Strict good ordinary	10⅞@10⅞	—
Low middling	10⅞@11	10⅞
Strict low middling	11 @11⅛	—
Middling	11⅛@11¼	11¼
Strict middling	11⅜@11⅜	—
Good middling	11⅜@11⅝	11⅝
Middling fair	11⅞@12	12

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 11; à Mobile à 11; à Savannah à 11⅛; à Charleston à 11⅛@11¼; à Wilmington à 11; à Norfolk à 11⅛; à Baltimore à 11⅝; à New-York à 11⅝; à Boston à 11⅞; à Memphis à 11⅛; à Augusta à 11⅛; à Philadelphie à 11⅞; à Cincinnati à 11⅞ et à St-Louis à 11¼.

L'Exchange rapporte: Ventes 3500 balles. Le marché est ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,086
Arrivé depuis le dernier état	689	
Précédemment	1,375,735	1,376,434
Total		1,380,520
Exporté aujourd'hui	4,205	
Expédié précédemment	1,347,324	1,251,629
Stock en main, etc.		128,891
Stock (même temps l'année dernière)		159,180

Les exportations aujourd'hui étaient pour Boston.

Reçu depuis hier soir 368 balles, contre 356 jeudi dernier et 401 l'année dernière.

TABAC—La seule transaction rapportée aujourd'hui est de 12 boucauts.

Nous continuons à coter comme suit:

Medium lugs 2@2½, Low lugs 2½, Medium 2½@3, Good et Fine 3@3½, Low leaf 3½@4½, Medium 5½@6¾, Good et Fine 7@8, Sélections 9@10.

Reçu depuis hier soir 16 boucauts. Exportés, rien.

Stock en main d'après notre compte courant 1406 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 162 boucauts. Exportés 48 boucauts et 366 barils. Bonne demande et les prix sont fermes.

Nous cotons:

	la livre
Inférieur	4 @4⅞
Commun	5 @5¼
Good Common	5⅜@5⅞
Fair	5⅞@6
Fully fair	5⅞@6
Prime	6@
Strictly prime	6 @
Seconds	5 @
Jaune clarifié	5¾@6¼
Off White	6¾@7⅛
Choice white	7⅛@7⅞

MELASSE—Reçu ce matin 297 barils. Exporté 262. La demande est bonne. Le stock est naturellement faible.

Nous cotons:

	le gallon
Inférieur	20@22
Fermenting	22@23
Common rebouilli	23@24
Fair	26@28
Prime	34@
Choix	37@

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Le marché est toujours calme. Les prix sont fermes au même taux qu'hier.

Vendu 415 barils dont 65 à $4,50, 50 à $5,25, 50 à $5,45, 125 à $5,50, 30, 35 et 25 à $5,72½, 35 et 25 à $5,80.

Nous cotons:

	le baril
Commun	$2,75 @ [illegible]
superfine	3.60 @ [illegible]
simple extra	3.60 @ [illegible]
double extra	3.75 @4
Low treble extra	4.25 @ [illegible]
good treble extra	4.50 @4,75
choix treble extra	4.87½@ [illegible]
choix extra	5.25 @5,50
fancy	5.60 @5,87½

VIANDES SALEES SECHES—L'approvisionnement d'épaules est bon et se vend bien à 3½c la livre, packed 3¼ à 3⅜c. Au détail il faut payer ⅛c de plus.

BLUE—Le stock est bon et le marché est calme. Nous cotons: Texas à $9 00, Western à $10 75@$12 00 le baril, et $6 75 le demi-baril. Fulton Market à $6@$6 25 le demi-baril.

JAMBONS Le stock est abondant et très calme et les prix sont fâchés. Le choix sucre curés (canvassed) small size se vend à 9¼@9½, large size à 7½@9. Au détail il faut payer ¼c de plus.

GRAISSE—L'approvisionnement est faible et la demande est modérée. Nous cotons, packers en tierçons, à 6½c la livre, refined à 7; packers en barillets à 7c, refined à 7½@7¾, en baquets à 7¾. Au détail, il faut payer ¼c de plus.

BACON—Les épaules sont très calmes. Nous les cotons à 4c. la livre, clear rib sides à 5½c., clear sides à 5⅝c. Au détail il faut payer ¼c de plus.

BREAKFAST BACON.—Le stock est assez abondant et la demande est modérée. Nous cotons canvassed et uncanvassed à 8c. la livre.

PORC—Le porc se vend aux jobs lots, le vieux à $9.75, le nouveau à $10,50. Au détail le vieux à $9.75, le nouveau à $11.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1,05@$1,10, Bourbon $1,65 à $2,50 le gallon.

MAIS—Le stock est faible et la demande est modérée. Vendu 4450 sacs dont 200 mêlé, 1000, 1000 et 1000 blanc et blanc mêlé à 46c le boisseau, 1000 choix blanc à 47c et 250 jaune à 48c.

MAIS EN GRENIER—Exporté hier 19,494 boisseaux. Nous cotons pour les cargaisons le levée 42c le boisseau.

BLE—Nous le cotons pour les cargaisons sur la levée à $1,17@$1,12 le boisseau.

COW PEAS—Nous cotons: Whippoorwill à $1,15 le boisseau, low mêlé à $1,20, good mêlé à $1,25, high clay mêlé à $1,35, clay à $1,50.

AVOINE—Le stock est bon et la demande pour le détail est modérée. Vendu 1000 sacs dont 700 choix Galena à 34½c le boisseau et 300 à 35c.

SON—Le stock est suffisant et le marché est calme. Nous le cotons à 75c les 100 livres.

FOIN—Le stock de choix et prime est bon. Vendu 150 balles choix à $15,50 le tonneau.

LAINE—Le marché est calme. Nous cotons: Burry à 9@9c. la livre. le Louisiane clear 17@18c, la choir Lake à 19@20c. la livre.

BEURRE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: le mêlé à 25c la livre; la prime mêlé à 29@3½, la métro à 3½.

VOLAILLES—Nous cotons, les grosses volailles de l'Ouest à $3,75@$4,00 la douzaine, les poulets à $2,25@2,50, les canards à $2,50@$3, les dindes $4@$5, les dindes $14@$16.

ŒUFS—Nous cotons: les œufs de l'Ouest et de la Louisiane à 10 à 11c la douzaine.

POMMES DE TERRE — Pas de stock sur le marché. Nous cotons: les pommes de terre de l'Ouest à $4@$4 25, les pommes de terre de la Louisiane à $3@$3, les oignons de la Louisiane à $3,50@$3,50 le baril, les pommes $2.50@ $3,50; les choux $6@$8 les 100 têtes.

BEURRE—Nous cotons: New York Creamery à 26@26c; Fancy Western Creamery 25@26c, Prime Creamery 22@24c; New York Dairy firkins fine 20c; Fair 18@19c, Prime Creamery 18@20c; Good Fair 16@17c, Choix Western 15@17c; Western Dairy tubs 20@ 16@17c; Western de tubs good 15@16c, Western milled 7@8c; Western inférieur 5c, Western roll, strictly choice en baquets, dry packed 15@17c; good à prime 13@14c. par livre.

OLEOMARGARINE—Le choix est rare. Nous cotons; choix Roll à 12@12½c la livre, inférieur à 10c.

RIZ—Le stock en première main est de 1200 sacs; en mains des marchands 15,000 sacs, bonne demande.

Nous cotons pour les cargaisons:

	la livre
Ordinaire [cr]	4¾@ [illegible]
Fair	5¼@ [illegible]
Good	5¾@ [illegible]
Prime	6¼@ [illegible]
Choix	[illegible]@ [illegible]

Pour le détail:

Ordinaire [cr]	[illegible]
Fair	11¼@11½
Good	14 @14½
Prime	15 @15½
Choix	15½@16

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie. pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 23 avril et de New York en date du 24 avril 1879. Achats 31,000 sacs, stock 95,000, prix 8⅜@10, très ferme, change 20⅝d, moyenne de la recette quotidienne 2,700 sacs.

RIZ—L'approvisionnement est faible et la demande est meilleure. Le marché est très calme et les prix sont fermes.

Nous cotons:

	la livre
Choix No. 2	[illegible]
Common	[illegible]
Ordinary	[illegible]
Fair	[illegible]
Good	[illegible]
Prime	[illegible]
Choice	[illegible]

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons le sac à 70 à 72½c., coarse 90 à 95. Dito $1 40 à $1.45 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85@90 le sac. en poches 1½@7 sur la grosseur.

PEAUX—Nous cotons Peaux vertes de la Louisiane à 6½ 7½c la livre, dry salted 9@9½, dry flint 10½@11½.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 85 livres 6½c., de 70 à 84 livres, à 6½@7c., au-dessous de 70 livres 5@5½c., peaux de vaches comme elles viennent 5½c., kips 25 à 30 livres 6½c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50@75c. chaque; cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes 6c. pièce suif 5½@6.

DOUVES EN CHENE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $130@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra boucauts 48 pouces $120@$130, extra claret $90@$105. Les douves No 1, en chalands, $115 @$120, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON.—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 28@30c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45c. la boîte et 35 le boucaut. Aux steamships 34 la tonneau de 2000 livres.

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par livre	4@4½c
do 1re qualité	[illegible]
do 2e do	[illegible]
do 3e do	[illegible]
Bœufs du Texas, choix, par tête	[illegible]
do 1re qualité	[illegible]
do 2e do	$15 @$25
do 3e do	$10 @$12
Cochons, 1re qualité, par livre	4@4½
do 2e do	3@3½
do 3e do	[illegible]
Moutons, 1re qual., par tête	$ 4 00@$ 4 50
do 2e do	$ 3 00@$ 3 50
do 3e do	$ 2 00@
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$ 65 00@$75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$40 00@$50 00
Veaux, de 1 an, avec veaux	[illegible]
Veaux, 1er an, qualité par tête	$ 5 00@$ 9 00
do 2e	$ 6 00@$ 7 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$10 00@$11 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$ 8 00@$ 9 00

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 25 AVRIL 1879.

Bas du Fleuve....KITTIE NYE à 11 A. M.
Baton Rouge....WHISPER à 10 A. M.
Thibodaux..HY. TETE à 10 A. M.
Bayou Sara.......EDW. J. GAY à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 24 AVRIL 1879.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Amite, Fulcher, Pensacola
Barque Richard Parsons, Packard, Boston
Barque (ital) Duc Fratelli, Messina, Malaga
Barque (autr) Blandina P. Soich, Marseille

ARRIVES.

Barque (ang) Temple Bar, Vaughan, Bordeaux via St. Thomas

BATEAUX A VAPEUR.

Remorqueur Berner, —, de Pittsburg avec barges de charbon
Eva, DeBouchel, de St Jean-Baptiste
John Gilmore, Symmes, de St-Louis avec 4 barges
Alvin, Scovell, du bas du fleuve
Emma Irvine, Sharp, du bas du fleuve
Edw J Gay, Brown, du Bayou Sara
Henry Tete, Ancoin, du Bayou Lafourche
Whisper, Comstock, de Baton Rouge
Belle, Burgeron, du haut du fleuve

EXPORTATIONS.

PENSACOLE — par steamship Amite—100 barils farine, 15 barils porc, 20 barils whisky, 25 sacs café, 200 sacs maïs, 100 sacs son, 100 sacs avoine, 5 box la viande, 200 colis m'dises diverses

BOSTON—par barque Richard Parsons—4305 balles coton, 25 caisses vin rouge, 1000 merrains

MALAGA—par barque Duc Fratelli—37,680 merrains

MARSEILLE — par barque Blandina P.—42120 boisseaux maïs en grenier

Arrivages de Produits.

ST JEAN-BAPTISTE—par steamer Eva—2 boucts sucre, 2 barils mélasse

ST. LOUIS — par steamer John Gilmore—52,663 boisseaux maïs en grenier, 1135 demi barils farine, 4421 barils farine, 10 boucts tabac 10,655 sacs avoine

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—11 barils sucre, 40 barils mélasse

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—divers à venir

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay—49 balles coton, 4 barils mélasse

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Hy Tete 26 boucts sucre, 1 baril mélasse

BATON ROUGE—par steamer Whisper—3 demi barils sirop, 1 baril sirop, 39 boucts sucre

HAUT DU FLEUVE—par steamer Belle—30 boucts sucre, 3 sacs riz brut

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY—151 balles coton, 57 boucts sucre, 150 barils mélasse, 7 barils sucre, 1457 sacs graines coton

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—10 boucts sucre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—230 balles coton, 12 boucts tabac

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R R. 271 balles coton

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Halsey...parti 19 avril
Steamship Morgan City, Reed...parti 19 avril
Goelette L T Mulford, Shaw...partie 21 mars
Goelette Wm A Steelman, Chamberlain, expédiée 5 avril

BATH, (ME)

Navire Scotia, Salmon...en charg't 6 avril

PERTH AMBOY

Goelette Anna B [illegible], Parvan en chargement 29 mars

LIVERPOOL.

Steamship St. Louis, Reid...parti 2 avril
Barque Wallis, Sorensen...partie 5 mars
Navire Forest Belle, Scott...parti 1 mars
Barque Inverask, Gotsen...partie 24 jan

DUBLIN.

Barque Temple, Kenner...partie 29 déc

LONDRES.

Navire Bombay, Peterson...parti 3 mars

PENARTH.

Steamship T W Harris, —...parti 3 avril

ROTTERDAM

Goelette Jno Slater, Hawkins...partie 14 mars

LUBBIE

Barque Pled, Tarnabochia...expédiée 6 fév

HAVRE.

Barque Angel, Johnson...partie 25 mars
Barque Valez, Olsen...partie 14 avril
Navire Northampton, Murphy...parti 22 mars
Barque D Lenora, Farina...partie 7 mars

HONFLEUR

Barque Kalliste, Kissel...partie 6 jan

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfurt an der Oder, Henzsch, partie 26 mars

BORDEAUX.

Barque Comtesse Duchatel, Dupont, partie 24 mars

MARSEILLE.

Barque Elliott Ritchie, Hutchinson, partie 10 avril
Barque Michele Galeota, Ferraro, en chargement 8 mars
Barque Virgine-de-Guardia, Scotto...partie 5 fév
Barque Arcangelo Padre, Scala, partie 25 mars

BREME

Navire Magdalena, Mayer...parti 10 mars
Barque Buddi, Hobbs...partie 13 déc

NAPLES.

Barque Ariadne, [illegible]...partie 30 déc

LISBONNE.

Barque Nuova Mondo, Maresca...partie 5 fév

TRIESTE.

Barque Jason, Anderson...partie 2 jan
Barque [illegible], Gladuski...partie 11 déc

ALEXANDRIE

Barque Charlotte, Johanson...parti 27 nov

BARCELONE

Barque Aurora, Anderson...partie 14 fév
Barque Juno, Lindt...partie 24 fév

ALMERIA

Navire Fylgia, Jensen...parti 2 mars
Navire Lorely, Marcussen...parti 2 mars

PALERME

Brick Cinque Sorelle, Luna...parti 12 fév

GIBRALTAR

Brick Sorelli, Stala...expédié 15 mars
Barque Stupagar, Tomalin...partie 20 janv

RIO DE JANEIRO

Barque Morrill, Brown...en charg't 9 mars
Schoon'r Anna Miller...partie 24 fév
Brick Nuovo S Michele, Michele...parti 2 jan

ST. THOMAS.

Barque Temple Bar, Vaughan...partie 28 fév

Ligne de la rue Annonciation

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Graines (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au Cir Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue et à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée, située rue Huitième. Les *Dryades cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars* par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryade cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$14 00
Six mois	7 00
Trois mois	3 50
Un mois	1 25

Port annuel, $1 20 ou 10 cents par mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$5 00
Six mois	2 50
Trois mois	1 25

Port annuel, 25 cents.

Prix du numéro...[illegible] cents.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.

Une première insertion...$1 50
Chaque insertion subséquente...75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:

73....CHARTRES....73.